

**Réponses aux contributions en ligne déposées
semaine 52**

De : Sebastien R, le 20 décembre 2021 à 17h18

<https://www.lemonde.fr/videos/video/2020/07/30/pourrait-on-un-jour-manqu...>

Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Cordialement

De : PetitLoup, le 20 décembre 2021 à 23h38

Pour ma part, je m'inquiète de la consommation de cette eau et des conséquences pour notre environnement et nous-mêmes. Je comprends bien que tout a été étudié, que le plan prévu est parfaitement maîtrisé. Toutefois, il s'agit bien de pomper plus d'eau.

Et si on arrêta d'attirer des gens, donc de créer de nouveaux besoins, et de créer des déséquilibres ? Pourquoi Bordeaux vient-il prendre l'eau du Médoc ? Est-ce que les Médocains sont d'accord ? Parce que, pour ma part, j'habite le Médoc et je ne suis pas d'accord. Je cultive mon jardin, et à chaque belle saison, quand je vois les ravages de la sécheresse, je pense aux végétaux qui ne s'en sortiront pas, aux animaux qui souffrent... et aux excès des hommes, qui ont tout calculé, tout prévu. Enfin, presque tout, hormis le réchauffement climatique, hormis la quasi-impossibilité à enrayer ce phénomène... alors utilisons davantage d'eau, c'est juste une ressource précieuse, mais où est le problème ?

Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc ne constitue pas une ressource en eau complémentaire visant à répondre à l'accroissement de la population de la Métropole, mais est destiné à substituer des prélèvements girondins déjà existants dans la nappe déficitaire de l'Eocène centre vers la nappe non déficitaire de l'Oligocène littoral. Nous vous invitons à consulter le **chapitre 2 du dossier de concertation préalable** qui développe ce sujet de substitution de la ressource.

Concernant votre question sur le pourquoi un projet dans le Médoc, nous vous invitons à consulter le **chapitre 3 du dossier de concertation préalable**, les présentations de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet (bxmet.ro/champcaptant) la **synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde » produit par le SMEGREG en 2005.**

Cordialement